

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le vingt septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. Bruno DUGUEY, Maire.

Etaient présents : Bruno DUGUEY, Jacques ANDRÉ, Michel DUGARD, Cyrille GALLARD, Didier CHARTIER, Éric HOSTE, Dominique BISSON,

Etait absente : Marielle GABON,

Formant la totalité du conseil municipal

Nombre de membres en exercice: 8

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Date de convocation : 12 septembre 2019

Date d'affichage : 12 septembre 2019

Ordre du jour :

-Approbation du compte rendu du 13 juillet 2019

- Délibérations :

* Travaux aménagement de la traverse du bourg RD N°88 : demande de la subvention au titre de l'amende de police

*Demande de subvention pour le voyage scolaire des 3 classes d'Epaney

-Compte rendu de la commission patrimoine

-Questions diverses

Monsieur Cyrille GALLARD est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents ;

Les comptes rendus du 13 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU BOURG RUE DE LA QUEUE DE RENARD (ROUTE DEPARTEMENTALE N°88° ET DU CHEMIN DU ROUILLY (ROUTE DEPARTEMENTALE N°91): DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE ;DELIBERATION N°2019-21

Monsieur le Maire expose qu'afin de réduire la vitesse circulation des véhicules traversant la commune, l'aménagement de la traverse du bourg sur la RD N°88 nommée rue de la Queue de Renard, est nécessaire. Il en est de même pour le chemin du Rouilly, sur la RD n°91

En effet, de nombreux véhicules circulent sur la RD N°88 dont de nombreux camions et tracteurs.

De plus, cette route est très large et très droite ce qui favorise les excès de vitesse des véhicules traversant le bourg.

Le chemin du Rouilly se trouve entre la place principale du bourg et la rue de la Queue de Renard. Il permet de rejoindre la route de FALAISE/ST PIERRE SUR DIVES au bourg d'Epaney. La circulation y est donc importante. Cette voie est très étroite et bordée de maisons d'habitation.

Monsieur le maire propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

Aménagement de sécurité de la rue de la Queue de Renard (RD N°88, traverse du bourg) et du chemin du Rouilly (RD N°91)

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 23 838 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

-DECIDE d'engager des travaux d'aménagement de la traverse du bourg RDN°88 et le chemin du Rouilly sur la RDN°91.

-S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année 2019 et les inscrire au budget en section d'investissement,

-AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée

2. DEMANDE DE SUBVENTION DU VOYAGE SCOLAIRE A GOUVILLE SUR MER DE L'ECOLE D'EPANEY : DELIBERATION N°2019-22

Par courrier électronique en date du 03 mai 2019, les enseignantes de l'école d'Epaney ont sollicité une subvention auprès de la commune afin de financer un séjour à Gouville sur mer du 07 au 11 octobre 2019. Le coût du séjour est de 13 593 € pour 65 élèves hors transport. Les membres du Conseil accordent une subvention de 30 € par enfant habitant Epaney soit 960 euros au total.

3. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PATRIMOINE

Journée du 15 août : une cinquantaine de personnes ont participé à la marche et une soixantaine de personnes étaient présentes au monument aux morts

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 19h30

SIGNATURES Réunion du Conseil Municipal Du 20 septembre 2019

Délibération N°2019-21, N°2019-22

Le Maire: Bruno DUGUEY	
Jacques ANDRÉ	
Cyrille GALLARD	
Dominique BISSON	
Éric HOSTE	
Didier CHARTIER	
Michel DUGARD	
Marielle GABON	ABSENTE EXCUSEE